

## LE MAIRE VOUS INFORME...

### ❖ **Départ de Madame Nancy Dubé**

Madame Nancy Dubé, directrice du service de l'Urbanisme et du Développement économique a annoncé qu'elle quittait ses fonctions à la Ville de Carleton-sur-Mer. Le conseil municipal remercie Madame Dubé pour le travail accompli depuis son entrée en fonction.

L'intérim, en ce qui concerne l'émission des permis, certificats et autres dossiers en urbanisme, sera assumé par le directeur général-greffier, Monsieur André Allard.

Le remplacement à ce poste sera analysé par les élus et nous informerons la population de la décision prise à cet effet.

### ❖ **Législation concernant les roulottes de voyage et les motorisés**

Le conseil de ville travaille actuellement pour légaliser et régulariser la présence de ces habitations sur le territoire. Essentiellement, un grand nombre d'emplacements ne respectent pas les normes en la matière. Pour faciliter les transactions et offrir un environnement homogène aux citoyens, il s'impose désormais de s'assurer que les normes d'urbanisme et d'hygiène les plus élémentaires soient respectées. Comment le faire? En légalisant les parcs existants (qui dérogent pour la plupart actuellement aux règlements municipaux) et en créant d'autres emplacements. Cependant, il faut comprendre que les roulottes de voyage devront être dans lesdits parcs et non éparpillées à travers les maisons unifamiliales. Également, il faut savoir que la loi provinciale permet à un propriétaire de maison privée de mettre une roulotte de voyage dans sa cours lorsque cette dernière est l'accessoire au principal (la maison) **IMPORTANT : IL NE S'AGIT PAS DE DÉPLACER LES GENS INUTILEMENT, IL S'AGIT D'ÉVITER LE DÉVELOPPEMENT ANARCHIQUE. IL FAUT DONC ÉVITER DE SE FIER AUX FAUSSES RUMEURS CRÉÉES PAR UN (DES) CITOYEN(S) POUR ÉNERVER INUTILEMENT LES GENS OU PAR CERTAINS MÉDIAS.** Au bout de l'exercice, tout le monde sera gagnant en obtenant un environnement organisé (facilité pour l'obtention de crédit bancaire, valeur de revente des propriétés, respect de l'environnement et de l'hygiène, milieu de vie agréable pour tous) et l'unique objectif recherché.

### ❖ **Piste cyclable**

Les travaux sont débutés! La piste cyclable complète (à l'exception de la passerelle pour relier les bancs de Carleton et Larocque) autour du barachois du secteur Carleton devrait être complétée pour l'été 2008. Cette piste cyclable comprend l'asphaltage sur 3 mètres de large, la signalisation, le traçage et les aménagements de repos. Le tout a été conçu pour assurer le maximum de sécurité aux utilisateurs en limitant notamment au maximum les endroits où ces derniers devront traverser

la voie publique et par une signalisation complète et appropriée pour nos besoins.

Concernant la passerelle, nous verrons si le besoin se manifeste et si nous sommes capables financièrement de se l'offrir dans le futur. Rappelons que nous ne disposons d'aucune aide financière pour ce projet hautement rassembleur. Nous rembourserons capital et intérêts avec le fruit des revenus supplémentaires qui devraient être générés par le camping. En résumé, c'est une décision d'affaire, avec ses risques et ses gains potentiels, que le conseil municipal de Carleton-sur-Mer a prise dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et d'aider les commerces existants à faire des affaires.

### ❖ **Cartier Énergie Éolienne**

Excellente nouvelle, la députée de Bonaventure, vice-première ministre, ministre des Affaires municipales et des régions, responsable de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, a annoncé le 6 septembre dernier lors d'une conférence de presse que le projet du parc éolien de Carleton-sur-Mer a reçu l'aval du conseil des ministres pour que Cartier Énergie Éolienne puisse débiter la réalisation du parc éolien, **un projet de 175 millions!**

Le conseil de ville se réjouit de cette annonce qui aura d'importantes retombées pour notre milieu et des entrées d'argent direct pour la ville, notamment en demandes de permis.

### ❖ **Séance publique d'information**

À la suite de la séance publique d'information, tenue le 10 juillet dernier, concernant le projet des égouts sanitaires à Saint-Omer, plusieurs citoyens nous ont manifesté leurs intérêts de recevoir à nouveau l'information sur le projet.

C'est pourquoi, nous invitons la population à venir assister à une deuxième séance d'information **le mercredi, 12 septembre, à compter de 19 h à l'O.T.J. de Saint-Omer.** Bienvenue à tous!

### ❖ **Dossier des finances**

Le dossier des finances a été confié au conseiller Sandro Cormier, de façon intérimaire et par intérim, en l'absence de Monsieur Rémi Lebreux. Remerciements à Monsieur Cormier pour l'acceptation.

### ❖ **Réunion régulière du conseil**

La prochaine réunion régulière du conseil municipal aura lieu **à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville, lundi le 1<sup>er</sup> octobre à 20 h.**

Michel Lacroix, maire

**PROCHAINE DATE DE TOMBÉE**

Lundi, 1<sup>er</sup> octobre, 16 h.

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON-SUR-MER

L'été est déjà du passé, septembre est de retour et avec lui, la reprise des activités.

Tout d'abord, la réunion mensuelle que plusieurs désiraient sur semaine et en soirée plutôt que le dimanche après-midi, aura lieu le **mercredi 12 septembre à 19 h** à la petite salle du 8 du Centre-Civique. Nous vous attendons en grand nombre!

Viaactive reprend ses activités, le **mercredi 19 septembre à 19 h 30** à la salle Charles-Dugas. Venez nous voir, ça débrouille ces exercices-là! Information : 364-7155 (Fernande Martel) ou 364-7422 (Gilles Landry)

Quant à la pétanque, le retour se fera le **lundi 10 septembre à 13 h** à la salle Charles-Dugas. Bienvenue aux réguliers et à tous les nouveaux qui désirent se joindre au groupe. On s'informe auprès d'Yvon Landry au 364-6292. Nous avons hâte de vous accueillir!

## LA CROIX-ROUTE À BESOIN DE VOUS!

La Croix-Rouge aide les victimes en cas de sinistres. Ses bénévoles sont présents en tout temps pour apporter réconfort et chaleur humaine. Nous recherchons présentement des bénévoles pour joindre l'équipe d'intervention d'urgence de votre secteur.

Soyez actif dans votre communauté et vivez un engagement riche et stimulant en aidant les gens d'ici.

Vous êtes disponible et prêt à vous impliquer, contactez sans tarder le 1-877-356-3226. C'est quand il ne reste plus rien que la Croix-Rouge compte le plus!

## CÉLÉBRONS LA RENTRÉE SCOLAIRE

Nous vous invitons, chers parents, chers jeunes, à venir souligner la rentrée scolaire lors de la célébration eucharistique du 8 septembre à 16 h à l'église de Carleton. Les jeunes sont invités à apporter leur sac d'école. Bienvenue à tous!

Élizabeth d'Amboise pour le comité de liturgie

## ENSEIGNEMENT RELIGIEUX CATHOLIQUE

À compter de septembre 2008, l'enseignement religieux catholique ne sera plus dispensé à l'école. La formation à la vie chrétienne de nos jeunes est remise à la communauté chrétienne avec la collaboration des parents. La paroisse est là pour les guider, les informer, les soutenir. La préparation aux sacrements sera donc incluse avec la catéchèse paroissiale. Les parents seront invités à inscrire leurs enfants à la paroisse auprès de la personne responsable des parcours catéchétiques proposés par l'Église. À ce moment, ils recevront les autres renseignements nécessaires.

Parents, en inscrivant vos enfants à la catéchèse, vous leur ferez un beau cadeau! Vous-mêmes en tirerez de grandes satisfactions... Prenez rendez-vous avec votre foi. Votre pasteur et votre responsable de la catéchèse, Claude Cayouette, prêtre.

Carleton : Huguette Leblanc – Saint-Omer : Margot Laviolette

## PROGRAMMATION ÉTÉ-AUTOMNE MAXIMUM 90

❖ **Au Quai des arts, prix incluant les taxes et les frais de service.**

**Kevin Parent : Vendredi 14 septembre**

« *Every now and then* ». Nouveau spectacle de Kevin Parent avec *Michel Roy* aux percussions. À noter que les recettes du spectacle serviront à amasser des fonds pour l'achat d'un piano.

Admission : \$ 24

**Guillaume Arsenault : Vendredi 21 septembre 20 h**

« *Le rang des îles* ». 4 musiciens sur scène. Un buffet sera servi après le spectacle.

Admission : 17 \$ / adultes – 8 \$ / étudiants

❖ **Festival La Virée du 5 au 7 octobre**

Procurez-vous le dépliant du festival pour plus de détails.

Serhiy Salov : Mardi 23 octobre à 20 h

Pianiste soliste ukrainien. Concert des Jeunesses Musicales du Canada.

Admission : 20 \$ / adultes – 10 \$ / étudiants

**Wigwam : Lundi 29 octobre à 9 h**

Une production du Théâtre des Confettis de Québec présenté en scolaire pour certains élèves des écoles primaires de Carleton, de Saint-Omer, de Nouvelle et de la garderie Aux Joyeux Marmots.

**La mauvaise herbe : Samedi 17 novembre à 20 h**

Place au répertoire de *Georges Brassens* avec Daniel Bernier et Roger Comeau.

Admission : 16 \$

**La bande à Firmin (ex-Bottleneck) : Jeudi 29 novembre à 18 h**

Lancement d'album. Cocktail + buffet dès 18 h puis prestation live à 19 h. Laisser-passer disponible au coût de 5 \$.

Billetterie : 364-6822 poste 351

Informations : 364-6933 poste 354

## 7<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL LA VIRÉE

Le festival La Virée est à la recherche de bénévoles disponibles avant et pendant le festival. Pour plus d'informations, contactez Samuel au 364-6822 poste 354.

Pour une deuxième année consécutive, Maximum 90 organise un tirage au profit du festival La Virée. 6 175 \$ en prix remis le dimanche 7 octobre à 20 h. Billets au coût de 5 \$ en vente à l'hôtel de ville, au Quai des arts et dans les bureaux de Maximum 90.

**6 prix à faire tirer :**

- Forfait Cime Aventure (2 950 \$)

- Voyage en train aller-retour Carleton-Montréal en classe couchette (1 070 \$)

- Certificat voyage à l'agence Club Voyages Bellaventure de Maria (950 \$)

- Séjour Aqua-Mer (575 \$)

- Formation dériveurs à l'Écovoile (380 \$)

- Séjour de pêche au saumon (250 \$)

## CERCLE DES FERMIERES DE CARLETON

La prochaine réunion 2007-2008 du cercle des fermières de Carleton aura lieu le **12 septembre à 19 h à la Sacristie de l'église de Carleton**. Bienvenue à toutes les dames fermières!

Journal de la Ville de Carleton-sur-Mer

629, boulevard Perron, Carleton (Québec) G0C 1J0

Téléphone : (418) 364-7073 - Télécopieur : (418) 364-6011

Courriel : [loisir@carletonsurmer.com](mailto:loisir@carletonsurmer.com) - Site Internet : [www.carletonsurmer.com](http://www.carletonsurmer.com)

## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

- **Second projet de règlement numéro 2007-115** modifiant le règlement de zonage # 224-90 de l'ancienne Ville de Carleton et le règlement #90-115 de l'ancienne municipalité de Saint-Omer concernant l'aménagement des piscines privées extérieures en matière de sécurité.
- **Second projet de règlement # 2007-122** modifiant le règlement de lotissement # 225-90 et le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturales # 223-90 de l'ancienne Ville de Carleton afin de régir les interventions dans les secteurs de fortes pentes.
- **Second projet de règlement # 2007-123** sur les plans d'implantation et d'intégration architecturales relatif aux secteurs de fortes pentes.
- **Second projet de règlement # 2007-124** modifiant le règlement de zonage # 224-90 de l'ancienne Ville de Carleton afin de réduire la largeur minimale d'un chalet dans la zone # 66.4.
- **Projet de règlement # 2007-126** modifiant le règlement de zonage # 224-90 de l'ancienne Ville de Carleton afin d'agrandir la zone 14 et d'autoriser l'usage Centre de Congrès.
- **Projet de règlement # 2007-127** modifiant le règlement de zonage # 91-123 et de lotissement # 91-124 de l'ancienne municipalité de Saint-Omer afin de permettre l'usage chalet de villégiature en milieu forestier (secteur Saint-Louis).
- **Projet de règlement # 2007-128** sur les plans d'implantation et d'intégration architecturales concernant l'implantation de chalets de villégiature en forêt privée incluant le secteur Saint-Louis)

#### 1. Objet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 4 septembre 2007 sur les projets de règlements mentionnés précédemment modifiant certains règlements.

Ces seconds projets contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées et des zones contiguës afin que les règlements qui les contiennent soient soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Les personnes intéressées qui peuvent présenter une demande de participation sont les personnes habiles à voter des zones concernées et des zones contiguës affectées par les projets de règlement mentionnés en titre.

#### 2. Description des zones

Une illustration des zones concernées et des zones contiguës peuvent être consultées au bureau du soussigné, au 629, boulevard Perron, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

#### 3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour qui suit celui de la publication du présent avis, soit le 18 septembre 2007;
- Être signée par au moins 12 personnes de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

#### 4. Personnes intéressées

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes, le 4 septembre 2007 :

- Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- Être domiciliée au Québec depuis au moins six mois;
- Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires; être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui le 4 septembre 2007, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

#### 5. Absence de demandes

Toutes les dispositions de ces seconds projets de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide, pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

#### 6. Consultation du projet

Tous les seconds projets de règlements peuvent être consultés au bureau du soussigné au 629, boulevard Perron aux heures normales de bureau.

Et j'ai signé à Carleton-sur-Mer, ce 5<sup>ième</sup> jour de septembre 2007.

André Allard, directeur général et greffier

## SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE (CONSULTATIF)

Les citoyens de Saint-Omer auront à se prononcer lors d'un scrutin référendaire consultatif qui aura lieu dimanche, **16 septembre 2007, de 10 h à 20 h au gymnase de l'école des Audomarois.**

Pour avoir le droit de voter, il faut que votre nom apparaisse sur la liste électorale dont la date de référence est le 3 juillet 2007, date à laquelle le conseil municipal a adopté une résolution pour la tenue du scrutin. Voici les sections de vote où les électeurs sont inscrits sur la liste électorale :

#### **Section de vote #1**

Route 132 Ouest (103C au 352)

#### **Section de vote #2**

Rue Pichette, Chemin Léonard  
Chemin Dagneau, Rue Gauthier  
Rue Raymond, Route Leblanc  
Route Saint-Louis

#### **Section de vote #3**

Route 132 Est (102 au 310)  
Rue Landry, Rue Arsenault  
Route de l'Église, Rue Laviolette  
Rue Malauze, Route Caissy  
Rue Débigaré, Rue Lavergne

#### **Section de vote #4**

Route Nadeau, Rue Bélanger  
Route Beaulieu, Rue Savoie  
Route Berthelot, Route Leclerc  
Boul. Perron (3 au 266 incl.)

Le vote par anticipation se déroulera au même endroit, dimanche le 9 septembre 2007, de 12 h à 20 h.

Information : 364-7073 poste #223 (André Allard)

## FESTIVAL DE RANDONNÉE PÉDESTRE CARLETON-MARIA

La Ville de Carleton-sur-Mer et la Municipalité de Maria désirent remercier tous les partenaires financiers qui ont rendu possible cette édition du Festival de randonnée pédestre :

Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine	
Ministère des Affaires municipales et Régions	
Caisses Desjardins de Tracadie et Maria	
Manoir Belle Plage	Kino-Québec
CIEU-FM	Marché L.V. Métro de Carleton
Magasin Coop IGA de Maria	Casse-croûte Mam'zelle Maria
Intersport Carleton	Boutique Aux 4 Vents
Télus Québec	Promutuel Gaspésie-les-Îles
Transport Baie des Chaleurs	Transport Diotte et frères
Leblanc Bourque Arsenault CA	

## COMPTOIR D'ENTRAIDE DE CARLETON

Le comptoir d'entraide est situé à l'Hôtel de ville de Carleton-sur-Mer.

Heures d'ouverture (secteur Carleton) :

Mardi et jeudi de 13 h à 16 h et jeudi de 18 h à 21 h

## OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

### PRÉPOSÉ(E) AU RESTAURANT ET À LA BILLETTERIE

Le Service des loisirs est à la recherche de deux étudiants ou étudiantes sur appel (les soirs et les fins de semaine) pour travailler à la billetterie et au restaurant du Centre Léopold-Leclerc.

Les personnes intéressées doivent :

- Avoir de l'entregent et être autonome;
- Être âgés de 16 ans ou plus;
- Posséder de l'expérience avec une caisse enregistreuse (un atout).

Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le vendredi, 28 septembre 2007, 16 h à :

Ville de Carleton-sur-Mer, Service des loisirs  
Poste de préposé(e) au restaurant et à la billetterie  
629, boul. Perron, Carleton, Québec G0C 1J0  
loisir@carletonsurmer.com - Télécopieur : 364-6011

## RENAISSANCE DE LA LIGUE DE HOCKEY LOISIR ADULTES CARLETON-SUR-MER

Depuis le début de l'été, un comité de 6 personnes travaille afin de faire renaître la ligue loisir adultes. Il s'agit de Dany Bouchard, Louis Bujold, Sandro Cormier, François Gauthier, Stéphane Landry et Bona Réhel. Les démarches vont bon train et la formation de 4 équipes est envisagée sous forme de repêchage par classement des joueurs. Le calendrier devrait compter environ 32 parties en plus des séries. Après une entente avec la ville, les parties se dérouleront les lundis, mercredis et vendredis à raison de 2 parties par semaine pour chaque équipe et ce, à compter du début octobre. Les coûts d'inscription prévue sont de **295 \$ par joueur et la date limite des inscriptions est fixée au 20 septembre.**

Pour plus d'information et inscription, communiquez avec : Sandro Cormier 364-6005 ou Bona Réhel 364-5414 ou Dany Bouchard 364-6561

## PROGRAMMATION AUTOMNE

### Danse hip-hop

Cours de danse d'une durée de 12 semaines avec présentation d'un petit spectacle à la 13<sup>e</sup> semaine.

Catégorie : **6 à 8 ans**  
Quand : Mardi, de 18 h à 19 h

Catégorie : **9 à 12 ans**  
Quand : Mardi, de 19 h à 20 h

Catégorie : **13 à 16 ans**  
Quand : Mardi, de 20 h à 21 h

Formatrice : Lise-Anne Cyr  
Lieu : Salle de répétition du Quai des arts  
Coût : 50 \$ / session

**Inscription : Au plus tard le 21 septembre**

### Danses latines (mambo et samba)

Clientèle : Adultes (16 ans et plus)  
Quand : Jeudi de 19 h à 20 h 30  
Coût : 55 \$ (6 ateliers)

Formateur : Vianney Leblanc  
Lieu : Salle de répétition du Quai des arts

**Inscription : Au plus tard le 9 octobre**

### Aérobic

Quand : Mardi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30  
Lieu : Salle Charles-Dugas  
Coût : 45 \$ / session, 25 \$ / demi-session, 3 \$ / séance

Formatrice : Carole Pelletier  
**Inscription : Sur place dès le 11 septembre**

### Peinture décorative (3 nouveaux ateliers)

Clientèle : Adultes (14 ans et plus)  
Pour débutants et intermédiaires  
Heures : De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Coût : 35 \$ (matériaux inclus)  
Formatrice : Diane Lefebvre-Jolicoeur  
Lieu : Atelier de production du Quai des arts

#### Atelier 1 – Dimanche, 23 septembre

#### Peinture sur tissus – Sac de coton naturel

Techniques de base, ombrage, flottage, etc.

#### Atelier 2 – Dimanche 28 octobre

#### Peinture sur bois – Napperon

Techniques de base, incluant initiation à la technique "One Stroke".

#### Atelier 3 – Dimanche, 25 novembre

#### Faux vitrail – Encadrement verre et bois

Combinaison de motifs géométriques et floraux. Utilisation de faux plomb adhésif en ruban, application des couleurs, etc.

Information et inscription : 364-7073 poste 226

## ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 11 septembre à 19 h au 2<sup>e</sup> étage du Centre Léopold-Leclerc.

## INSCRIPTION AU PATINAGE ARTISTIQUE

**Mercredi, 26 septembre à 19 h au Centre Léopold-Leclerc (2<sup>ième</sup> étage)**  
Le Club de patinage artistique de Carleton-sur-Mer vous revient cette année avec la catégorie « Bout-Chou » pour les enfants qui veulent s'initier au patin. **Veillez ignorer la date du 12 septembre parue antérieurement.** Bienvenue !